vent avoir tous apaisements. Les fonds sont déposés en banque et, pour le cas où les espérances ne seraient pas réalisées, ce qui est bien improbable, les souscripteurs seraient intégralement remboursés.

D'ailleurs, ce soir, toutes les explications utiles seront fournies en présence de tous les groupements de supporters de l'U.S.T., sur l'initiative desquels a été organisée cette importante réunion dont le Comité de propagande attend les meilleurs résultats.

LA CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING A EU UN MOUVEMENT DE 138 MILLIONS EN 1935

Le Conseil de la Caisse d'Epargne de Tourcoing a tenu sa première assemblée générale de 1936 en son hôtel, rue Nationale, sous la présidence de M. Félix Desurmont, président du Conseil des Directeurs.

L'assemblée a procédé aussitôt à la nomination du Bureau pour 1936 : ont été désignés : MM. F. Desurmont, président, ancien industriel ; Jules Flipo, vice-président, industriel en tapis ; Ernest Deconinck, secrétaire, filateur de laines.

A la fin de la réunion, le président exposa sommairement le résultat des opérations de l'année écoulée, résultat qui sera suivi d'un rapport détaillé, lequel ne sera rendu public qu'après l'apurement des comptes.

Opérations avec les déposants :

Il était dû à 62.481 déposants, au 1er janvier 1935..... frs	302.462.180 44
Il a été reçu 35.521 versements s'élevant à..	55.036.813 59
Ensemble.....	357.498.994 03
A cette somme, il faut ajouter les intérêts au 31 décembre	9 992.666 68
Total.....	367.491.660 71
De ce total, il y a lieu lieu de déduire les remboursements (au nombre de 26.542) s'élevant à	83.162.441 42
Il reste donc dû à 62.675 déposants.....	284.329.219 29

De ces chiffres, il ressort :

1° Que les opérations, au nombre de 62.062, ont occasionné un mouvement de 138 millions.

2° Que la moyenne par livret est de 4.537 francs, ce qui représente 2.424 fr. par habitant.

3° Qu'il y a dans le canton de Tourcoing (Marcq non compris), 534 déposants par 1.000 habitants.

Ces résultats sont une preuve éclatante de la vitalité de la Caisse d'Epargne de Tourcoing, dont les efforts tendent à donner satisfaction à la laborieuse et épargnante population de son canton.

LE MOUVEMENT DE L'ABATTOIR

Pour la période du 20 décembre 1935 au 4 janvier, on a enregistré :

Bétail abattu et prix moyen : 111 bœufs 4 fr. 50 à 10 fr. le kilog ; 134 veaux, 7 fr. à 13 fr. le kilog ; 95 moutons, 10 fr. à 14 fr. ; 116 porcs, 7 fr. 25 à 8 fr. 25 ; 8 chevaux.

Quantités déclarées. — Pour la ville : 50.272 kilogs ; pour l'extérieur : 18.231 kilogs ; cheval, 1.459 kilogs.

138 kilogs de viande ont été saisis par le Service de l'Inspection.

Sociétés et Comités

HARMONIE DU BRUN-PAIN. — Ce mardi, à 20 h., répétition générale.

CLUB SYMPHONIQUE TOURQUENNOIS. — Répétition générale au siège ce soir, à 20 h.

HARMONIE DU PONT-CENTRAL. — Reprise des répétitions le 7 janvier à 20 h.

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN. — Dimanche, à 10 h., au siège, rue de Tournai, réunion générale de la section : procès-verbal ; rapport moral ; rapport financier ; nouvelles adhésions ; élection de la Commission ; questions diverses. Les déclarations de candidature à la Commission devront parvenir avant le jeudi 9 janvier, au secrétaire général, M. P. Chaillan, rue de la Tossée, 11.

HARMONIE DU BLANC-SEAU. — Ce mardi, reprise des répétitions, nouveau programme au pupitre.

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS DE D.C.A. ET D.A.T. — La septième séance des cours de perfectionnement de D.C.A. et de D.A.T. aura lieu ce jour, à 19 h. 30, au siège, salle du Grand Café, 2, rue de l'Hôtel de Ville.

Elle consistera en un exercice pratique traité par le capitaine Loisleld. Tous ceux qui ne se seraient pas encore fait inscrire à ces cours, pourront le faire ce jour à partir de 19 h., priée de se munir de son livret militaire.

SOCIETES SPORTIVES

AMICALE DES CINQ-VOIES. — Amicale des C.V. bat U.S.R. Celle par 6 à 0. Ce mardi, réunion pour tous les joueurs à 19 h. Demande de matches : pour son équipe 1A, dimanche 12, à 10 h., sur son terrain ou terrain adversé et pour son éq. Vétérans.

Ecrire à M. A. Delgucun, 149, rue du Tilleul, Tourcoing.

PARTIS POLITIQUES

PARTI SOCIALISTE. — **Section de Tourcoing.** — Vendredi 10 à 19 h., réunion obligatoire du Comité exécutif de la section au siège, Maison du Peuple. Les secrétaires des groupes sont priés d'apporter la liste des délégués au Comité pour l'année 1936.

HALLUIN

UNE SOIREE FAMILIALE AUX AMIS D'HALLUIN

C'est lundi 13 janvier, qu'aura lieu le souper familial organisé par le club. Cette petite fête de famille, sera certainement très agréable et nous engageons vivement les personnes qui désirent assister à ce souper de donner leur adhésion au plus tôt au Foyer de la Paix. Le prix sera de 10 fr. par personne. Le souper aura lieu à 19 h.

— Réunion mercredi à 20 h. au Foyer de la Paix. Présence indispensable pour tous les membres.

Harmonie « La Fraternelle ». — Ce soir mardi, reprise des cours de solfège et d'instrument, de 18 à 20 h., à la maison du peuple.

A la Philharmonie. — Ce mardi à 19 h. 30, au Café des Vieux Amis rue Gustave-Desmettre, répétition.

Consultation des nourrissons. — Elle sera pratiquée ce mardi à 15 h., au bureau de bienfaisance, rue Gustave-Desmettre, par M. le docteur Louf.

Licences. — La perception aura lieu ce jour mardi 7 janvier, de 9 à 10 h. à la Mairie.

Jeune Garde. — Ce mardi à 18 h. 30, au Cercle, rue de la Gare, répétition de la fanfare.

Au Vélo-Club Halluinois. — Le Vélo-Club Halluinois, dont on connaît la grande vitalité, organisait récemment entre ses meilleurs éléments une compétition cycliste qui s'est disputée en six étapes.

Cette course, qui s'est terminée dimanche, a donné le palmarès ci-après :

1. Henri Lava ; 2. Albert Castelain ; 3. Albert Desrumaux ; 4. Michel Dujardin ; 5. Cyrille Castelain ; 6. Henri Godderis ; 7. André Loneke ; 8. Romain Vangindestael ; 9. Albert Boussery.

La dernière étape s'est disputée dimanche dernier et a donné les résultats suivants :

1. Michel Dujardin, qui a couvert les 42 km. en 1 h. 45 ; 2. Henri Lava ; 3. Henri Godderis ; 4. A. Desrumaux ; 5. Cyrille Castelain.

Le dimanche 12 janvier, sortie-promenade, avec départ du siège à 9 h. 30.

A l'issue de cette excursion, renouvellement des licences et cartes pour l'année 1936.

RONCQ

Chez les « Farceurs de la Gare ». — C'est à l'estaminet Lambert Vanwymelbeck, rue de Lille, 191, colombophile Roncquois bien connu, qu'a été formée dernièrement la société des « Farceurs de la Gare ».

Ce groupe amical perçoit une cotisation mensuelle de 0 fr. 50 par sociétaire et en dehors de réunions qui procureront distractions et gaieté, un banquet sera servi à la fête Saint-Louis (ducasse de la Gare).

Cette société comprend déjà un certain nombre de membres et les amateurs peuvent y adhérer en s'adressant au café Lambert.

Fanfare du Blanc-Feur. — Les cours gratuits de solfège reprennent ce soir mardi à 18 h., au Café de l'Etoile, place J.-B. Villain.

Demain mercredi, la répétition musicale n'aura pas lieu.

Barnum Harmonie. — Les musiciens sont informés que les répétitions hebdomadaires sont suspendues jusqu'au mardi 21 janvier.

Ecole communale du Centre. — Ce mardi de 19 à 20 h., cours gratuits pour adultes, ouverts à tous les jeunes gens.

BOUSBECQUE

RENVERSÉE PAR UN AUTOBUS UNE FEMME EST GRIEVEMENT BLESSÉE

Hier vers 6 h. avant de se rendre à son travail, Mme Jean Masselis, née Louise Tolle, âgée de 45 ans, domiciliée rue de Linselles, se rendait chez le laitier pour y faire des provisions. En traversant la chaussée, elle fut renversée par un autobus venant de la direction de Linselles et appartenant à M. Gombert-Couville, entrepreneur de transports à **Wervicq** (Belgique).

Le conducteur ne vit pas la passante qui fut accrochée par le lourd véhicule et projetée sur la chaussée, où elle fut relevée par les passants.

Transportée à son domicile, Mme Masselis, a reçu les soins de M. le Docteur Devriendt, qui devant la gravité de son état, la fête admettre à la Clinique de M. Gabert à Tourcoing.

Le patricien releva, chez la blessée une grave entaille à la tête, une fracture de la cuisse et diverses contusions sur tout le corps.

L'enquête a été faite par la gendarmerie d'Halluin.

A l'Union Orphéonique. — Ce mardi soir à 19 h. 30, à l'Hôtel St-Martin, répétition de la Chorale.

BONDUES

Jardins Ouvriers. — Les sociétaires du Groupe des Jardins Ouvriers sont priés de passer au siège pour retirer les paquets de graines. La Commission prévient les sociétaires qu'elle prend les commandes de graines supplémentaires, de ceux et d'engrais, jusqu'au 30 janvier dernier délai.

WERVICQ-SUD

Au profit des enfants des chômeurs. — Le Conseil Municipal dans sa séance du 20 décembre dernier, ayant accueilli favorablement la proposition de la Commission locale de chômage de Wervicq-Sud, en faveur d'une distribution de jouets-friandises, une fête sera organisée dimanche 19 janvier, Salle du 1er étage de la Mairie.

Suivant le vœu de la Commission locale de chômage cette distribution sera faite à tous les enfants des chômeurs complets et partiels ayant bénéficié de secours pendant l'année 1935.

Un grand bal avec brillant orchestre de l'Harmonie Municipale sera ouvert par M. le Maire, pour répondre au désir exprimé au cours de la séance du Conseil Municipal.

Nul doute que la population fera bon accueil aux chômeurs qui presenteront des tickets en faveur de ce bal, pour venir en aide au Comité qui veut assurer leur part de joie aux petits enfants des chômeurs.

LILLE

UNE FEMME A ÉTÉ GRAVEMENT BLESSÉE PAR UNE AUTO, RUE DE TOURNAI

Dans l'après-midi d'hier, vers 16 h. 30, le docteur Léon Reverchon, qui demeure 24, place de Tourcoing, rangeait sa voiture automobile au bord du trottoir de la rue de Tournai, près de la sortie de la gare. Alors qu'il faisait marche arrière, l'auto fit une embardée brusque et encore inexpliquée, en arrière et vers la droite, c'est à dire sur le trottoir.

Une dame Leroy, domiciliée 84, rue de Lannoy, qui y passait, fut renversée par le véhicule.

Elle a été conduite à la clinique Saint-Camille. Ses blessures sont sérieuses.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Un agresseur sévèrement condamné. — Le 26 novembre 1935, la demoiselle Lestoquoy, institutrice à *Seclin*, revenait à bicyclette vers 19 h. 20 de la gare de *Phalempin* vers la commune de *Camphin-en-Carembault* où elle demeure. S'étant arrêtée pour une courte réparation à sa bicyclette à un carrefour, elle fut attaquée par un individu qui lui porta des coups à la tête. L'auteur de l'agression fut arrêté quelques semaines plus tard. Il s'agit du sieur Auguste Bocquet, 32 ans, mécanicien à Mérignies, qui a été condamné à *4 mois d'emprisonnement* et à 500 fr. de dommages-intérêts.

Une démarche qui échoue. — Le 17 décembre 1935, vers 16 h. 15, Emile Delavie, 36 ans, manœuvre à *Wattrelos*, 89, rue de la Baillerie, se présentait au Commissariat de police de Wattrelos en état d'ivresse manifeste. Il demanda qu'un garde l'accompagnât dans un estaminet où il avait une discussion avec des consommateurs.

Etant donné son état, des gardes l'appréhendèrent pour le déposer au violon municipal, mais Delavie les outragea.

Le Tribunal a condamné Delavie à *1 mois de prison* avec sursis et 5 francs d'amende.

La fraude. — Romain Bchaeghel, âgé de 28 ans, journalier à *Ypres* et Robert Carrein, 29 ans, ouvrier agricole, ont importé frauduleusement 15 kilos de tabac étranger le 26 décembre 1935 sur le territoire de *Neuville-en-Ferrain*. Ils ont encouru chacun 6 jours d'emprisonnement et ils paieront une amende solidaire de 937 fr. 50.

— Le 26 décembre 1935, à 16 h. 15, des préposés de douanes en service à la gare de *Baisieux*, procédaient à la visite d'un train venant de Belgique, lorsqu'ils découvrirent des cigarettes étrangères. En gare de *Lille*, ils surprirent deux individus dont l'un était porteur de valises entrer dans le compartiment surveillé. Les douaniers appréhenderent les deux voyageurs. L'un d'eux retirait déjà de la banquette les cigarettes qui y étaient cachées. Les deux fraudeurs transportaient des cigarettes, du tabac, et des cigares. Il s'agit de Joseph Sébo, 20 ans, étudiant à Paris et de Adalbert Deutsch, 29 ans, demeurant à Paris, qui ont été condamnés à *6 jours d'emprisonnement* et à une amende solidaire de 4.524 fr. 08.

Acquittement. — Z... A., géomètre, était inculpé du chef d'escroquerie au préjudice d'une maison d'Annemasse. Il a été acquitté.

PETITES NOUVELLES

Vol de vélo. — Rue du Petit-Paon on a volé le vélo de M. Désiré Wilfart, 30, rue de l'Abbé-Desplanques, à Lambersart. On recherche le coupable.

Vol dans une auto. — Dans l'auto de M. Jacques Brunelat, 28 bis, rue Basse, on a dérobé tout un assortiment de biscuits valant 60 fr. Plainte contre inconnu a été déposée.

Tentative de suicide. — M. Jean Wicky, âgé de 45 ans, de nationalité suisse, demeurant chemin latéral, 2, faubourg de Douai, s'est jeté dans le canal de la Deûle, près du squatre du Ramponneau. Il a été retiré de l'eau par trois soldats qui passaient là et qui n'ont pas voulu faire connaître leur identité. Le désespéré a été admis à l'Hôpital de la Charité. Son état n'inspire pas d'inquiétude.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

SYNDICAT D'ÉLEVAGE ET DE CONTROLE LAITIER DE L'ARRONDISSEMENT

Voici le palmarès de l'année écoulée ; nous donnons, dans chaque catégorie, trois chiffres se rapportant : le premier, à la durée de lactation (en jours) ; le second, à la production du lait en 10 mois ; le troisième, à la production beurrière en 10 mois.

RACE FLAMANDE

Génisses (femelles de moins de 4 ans au vêlage) : Mirelle, Fossaert à Verlinghem, 300, 6.984, 270,270 ; Polka, id., 270, 6.915, 242.970 ; Brune, id., 270, 6.505, 228,210 ; Noirou, id., 270, 5.733, 227,310 ; N° 16 à Carle à Illies, 300, 5.892, 218.520 ; Finette à Fossaert, 300, 5.253, 218.370 ; N° 31 à Barrois à Marquillies, 270, 4.689, 212,940 ; Arnèke à Delrue à Sainghin-en-Weppes, 300, 5.211, 208.650 ; N° 3 à Mme Demesmay à Templeuve, 300, 4.296, 207,090 ; Charmante à Dhennin à Mons-en-Pévèle, 300, 3.924, 206,580 ; Jollette à Delrue, 300, 4.665, 206,490 ; Coquette à Delrue, 300, 4.164, 196,500 ; Hirondelle à Delrue, 300, 3.741, 194.400 ; N° 37 à Barrois, 300, 4.866, 193,860 ; Ginette à Dhennin, 300, 4.155, 187.470 ; Noisette à Dhennin, 300, 4.827, 185,700 ; Sayblle à Desruelles à Gruson, 270, 4.131, 173,820 ; Paquerette à Delrue, 300, 3.960, 172.800 ; Rougette à Vanbremeersch à Mérignies, 300, 4.371, 172,410 ; Brunette à Dhennin, 300, 3.834, 167,100 ; Acajou à Gruyelle à Houplin, 300, 3.270, 166, 800

Vaches. — Meunière II à Fossaert, 300, 6.033, 298,380 ; Catherine, id., 300, 7.611, 281,280 ; N° 26 à Barrois, 300, 5.611, 273,990 ; Duchesse à Fossaert, 270, 6.579, 252,450 ; Lison, id., 270, 6.438, 245,310 ; Sophie, id., 300, 6.162, 243,600 ; La Grosse à Desruelles, 300, 6.201, 239,880 ; Fontaine à Fossaert, 270, 5.130, 234,900 ; Mausy, id., 300, 5.285, 234,030 ; Choquet à Vanbremeersch, 300, 4.918, 233,340 ; Farine à Fossaert, 300, 5.904, 224,220 ; Charmante à Desruelles, 200, 5.760, 223,710 ; Brunette à Fossaert, 300, 5.304, 221,340 ; Passe-Partout à Desruelles, 270, 4.660, 216,270 ; L'Arbret à Desruelles, 270, 3.731, 215,460 ; Rosette à Dutholt à Sainghin-en-Weppes, 300, 4.821, 213,750 ; N° 20 à Barrois, 300, 4.871, 212,568 ; Bellotte à Dutholt, 300, 5.250, 209,850 ; Noirou à Fossaert, 240, 4.854, 207,390 ; N° 5 à Eeckmann à Seclin, 300, 4.407, 206,820 ; Lisette à Dutholt, 300, 5.430, 204,630.

RACE HOLLANDAISE

Génisses. — Martha à Prouvost à Marcq-en-Barœul, 300, 8.663, 251,070 ; Ath Isabelle, id., 300, 5.418, 236,070 ; Neeltje, id., 300, 5.418, 211,570; Suzanna, id., 300, 5.078, 192,270 ; Ath Sou Puck, id., 300, 4.814, 190,190 ; Ath Albertine, id., 300, 4.164, 181,070; Ath Felkje, id., 300, 3.812, 177,470; Ath Suzeraine, id., 300, 4.740, 172,410 ; N° 13 à Mme Demesmay à Templeuve, 300, 4.299, 170,520 ; Astoria à Houzet à Wattrelos, 300, 4.974, 181,700 ; N° 14 à Mme Demesmay, 300, 3.810, 160,240.

Vaches. — Martha à Prouvost, 300, 8.909, 242,460 ; Giralda, id., 300, 7.885, 241,080 ; Emma XII, id., 300, 8.585, 240,150; Gallouvay, id., 300, 5.853, 223,530 ; Sycke, id., 300, 5.817, 213,510 ; Roedkappe XI, id., 300, 6.284, 213,210 ; Blanchette, id., 300, 8.825, 206,010 ; Guistine, id., 300, 5.580, 204 ; Sylvia, id., 270, 5.040, 197,790 ; Grosse noire à Houzet, 300, 8.177, 189,630.

TEMPLEUVE

UN CHARRETIER BLESSÉ PAR SES CHEVAUX

Un attelage conduit par M. Jean Dewolf, au service de la Maison Castelain-Devos, d'Ascq et demeurant dans cette localité s'est brusquement emballé dans la traversée de Templeuve.

Le conducteur s'est courageusement jeté à la tête des chevaux pour essayer de les maîtriser.

Malheureusement, il fut traîné par eux sur une assez longue distance.

Quand les bêtes s'arrêtèrent il fallut relever M. Jean Dewolf et le ramener à son domicile dans un état assez grave.

Le docteur Denis est venu lui donner aussitôt des soins et lui prescrire un certain temps de repos.

EN BELGIQUE

LE DIFFICILE SAUVETAGE D'UN JEUNE HOMME TOMBÉ DANS UN PUITS, PRÈS DE MONS

Hier après-midi, à **Angreau**, trompé par l'obscurité, un jeune homme, Ollivier Louis, 21 ans, est tombé dans un puits profond de 24 mètres.

L'alerte fut immédiatement donnée et le sauvetage s'organisa. Le malheureux jeune homme répondit aux appels et on lui descendit de la lumière et une échelle au bout d'une corde. La remonte s'effectua, mais alors qu'il restait une dizaine de mètres à parcourir, la corde céda et l'infortuné fut replongé dans le gouffre ténébreux. Il répondait toujours aux appels. Un courageux citoyen, M. Joseph Delattre, se fit lier une corde autour des reins et descendit. Il parvint à saisir le blessé, à le lier solidement à sa propre corde et, s'accrochant lui-même à une nouvelle corde qu'on lui avait jetée, il dirigea la remonte et parvint à sauver le malheureux Olivier.

Les docteurs, appelés, constatèrent qu'Olivier avait un pied brisé, une blessure légère au bras et différentes ecchymoses à la tête. Son état n'est pas grave.

LEERS

UN NOYÉ EST RETIRÉ DU CANAL

On a retiré du canal, le nommé Alphonse Delplanque, né à **Pottes**, le 29 juin 1914, et y demeurant, rue du Bassin.

Alphonse Delplanque, qui s'était rendu comme d'habitude à son travail, à Roubaix, le 31 décembre, n'avait pas reparu depuis. Les recherches permirent de découvrir le vélo dont une roue émergeait et, enfin, à quelque distance, le corps du malheureux.

MENIN

UNE AUTOMOBILE TAMPONNE UN AUTOBUS

Une collision s'est produite dans la rue de Lille, à hauteur de l'église Saint Vaast. Vers 19 h., arrivait de la direction de la frontière, l'autobus de M. Desplancke, assurant le service entre « Les Baraques » et « La Cité Jardin Notre Village ». Arrivé en face de l'église, il voulut s'arrêter, afin de laisser monter un voyageur, mais à ce moment un taxi, piloté par M. Armand Gevaert, qui suivait de près, se jeta contre l'arrière-train de l'autobus. La collision fut assez violente et les deux véhicules furent assez sérieusement endommagés. La gendarmerie enquête.

RENVERSÉE PAR UN CYCLISTE

Dimanche, vers 21 h., la nommée Anne Blondeel, 27 ans, demeurant Grand Route, à **Reckem**, se rendait à pied chez elle. Arrivée sur la route de Menin, à Moucron, au lieu dit « Pont Neuf », elle fut renversée par le cycliste Jérôme Vanmarcke, demeurant rue de Lille, à **Halluin**, qui venait de la direction de Moucron. Projetée sur la chaussée, elle se blessa à la tête, aux genoux et aux mains. Néanmoins son état n'est pas grave.

Lutte. — Le gala organisé à « Tivoli », a obtenu un grand succès.

Voici les résultats :

Gréco-Romains. — Letteller, 54 kilos (Hem) bat Demuysère, 56 k. (Menin) en 5'20" ; Liébaert, 62 k. (Menin) bat Decottignies, 58 kilos (Hem) en 2'05" ; Lebros, 67 kilos (Hem) et Vlaene, 65 k. (Menin) font match nul ; Fournier, 66 k. (Hem) bat Ceusteurs, 66 k. (Menin) en 2'30" ; Vandevalde, 69 k. (Menin) bat Tenlet, 71 k. (Hem), 3'45" ; Bruneel, 72 k. (Menin) bat Schace, 80 k. (Hem) en 1'15" ; Drymala, 85 k. (Hem) bat Vandeleene, 85 k. (Courtrai), 1'15".

La 2e reprise donne d'autre part les résultats suivants : Letteller bat Demuysère en 4'15" ; Liébaert bat Decottignies en 8'45" ; Lebros et Vlaene font match nul ; Vandevelde bat Tenlet en 30" ; Bruneel bat Schace en 4'15" ; Drymala et Vandeleene font match nul.

Classement interclubs : Meuin, 21 pts; Hem, 12 pts. Menin gagne donc la Coupe.

NÉCHIN

EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Certains quartiers de la commune sont plongés la nuit dans une profonde obscurité.

Dans le but de remédier à cet état de choses, le Conseil municipal, en sa dernière séance, a décidé d'intervenir auprès de la Compagnie concessionnaire pour activer les travaux d'extension de l'éclairage public dans la commune.

WEVELGHEM

EN VOULANT ÉVITER DES CYCLISTES, UN AUTOMOBILISTE ACCROCHA UNE AUTRE VOITURE

Dimanche dans la matinée M. Desrumaux, demeurant à **Loos-lez-Lille** partit en auto dans la direction de Courtrai. Arrivé au hameau « Katerhoek », il fut accroché par l'auto de M. Julien Degroote, demeurant à **Wevelghem**, qui à la suite d'un brusque coup de volant, afin d'éviter des cyclistes, vint se jeter contre l'auto de M. Desrumeaux. Celui-ci fut blessé à la figure par des éclats de vitre et les deux véhicules ont été sérieusement détériorés.

Une enquête est ouverte.

COURTRAI

Football. — Dim. le R. Courtrai Sports a battu l'A.S. Renaix par 2 buts à 0.

Vu l'importance de ce match, une assistance assez nombreuse entourait le terrain de la Chaussée de Menin quand le referee met les équipes en ligne.

Les Renaisiens ont le choix du terrain et placent leurs adversaires contre le vent. La partie commence par des attaques alternatives et les visiteurs profitent d'un corner qui reste infructueux. Puis Ameye rate une belle occasion. Un coup franc pour les Courtraisiens ne rapporte rien. Enfin, à la 2e minute, sur belle descente des locaux, Lapauw ouvre la marque sur centre de Ameye. Le jeu est partagé pendant quelques minutes. A citer un dur envoi de Vandevenne, qui s'écrase sur la latte. Petit à petit les visités prennent le meilleur et font descente sur descente. A la 39e minute, sur faute de Devos, Courtrai obtient un pénalty que Lapauw transforme.

A la reprise, les Courtraisiens partent à l'attaque. Puis les Renaisiens se reprennent et font une dangereuse contre-attaque que la défense locale dégage. Sur échappée Desmedt manque de peu. Les dernières minutes se poursuivent partagées, sans que les visiteurs réussissent à sauver l'honneur.

Etat civil. — Naissances : Thérèse Vancolen, Promenade des Enfants, 26 ; Paul Amaye, rue du Persil, 14 ; Walter Deluuynck, Chaussée de Hoegbem, 35 ; Antoine Vandenborre, rue de Groeninghe, 36 domicilié à Sweveghem ; Thérèse Dehaeleer, rue des Charrons, 17 ; Ludwine Labarque, rue de la Toile, 29 ; Diena Wyngeard, Chaussée de Tournai, 31 ; Jacqueline Hoch, boulevard St-Roch, 95 ; Daniel Vlaemynck, rue de Sweveghem, 180 ; Waltervaert, Esplanade, 18 ; Luc Haedez, rue des Mouriniers, 9 ; Jeannine Dherl, Pottelberg, 72 ; Lina Vanhoutte, rue de Moorseele, 100 ; Jacques Dewaele, rue du Gouvernement, 61 ; Monique Lagac, hameau Hé Hooghe, 148 ; Freddy Goddaer, rue de Lille, 30.

Publications : Simon Verhulst, mécanicien, Chaussée de Bruges, 138 et Clara Coussens, s. p., Chaussée de Bruges, 138 ; René Vanmarche, vendeur de lait, Sentier 43, n. 2 et Marguerite Depracter, Bleuse, avenue Goeddenlog 98 ; Ethel Pot, ouvrière tuilier à Harlebeke et Léonie Vendewecke, ouvrière en bois, hameau St-Hooghe, 11 B ; Georges Vierstraete, ouvrier linier à Heule et Gerarda Follebout, servante à Hooglede, précédemment à Courtrai ; Paul Wittanck, ingénieur civil à Courtrai et ane Vanden Eeckhout, s. p., à Anderlecht ; Silver Hugelier, ouvrier linier à Harlebeke et Noé Louis, servante à Heule, précédemment à Courtrai ; Robert Vanackere, chimiste à Courtrai et Adele Hintermeister, s. p., à Bâle (Suisse).

Décès : Clémentine Lapauw, 75 ans, veuf de Henri Vanassche, rue St-Jean, 4 ; Julien Egels, 70 ans, veuf de Marie Beert, Merche au Betsil, 13 ; Jean Barbier, 87 ans, Potterberg, 1 ; Valère Dupont, 84 ans, veuf de Mathilde Braeye, avenue Condé, 1 ; John Hooghe, 6 mois, chaussée de Menin, 84 ; Pelagie Ovaert, 71 ans, épouse de Leopold Fleurent, boulevard Julien Liebaert, 17 ; Zulmée Vandekoucklhove, 57 ans, veuve de Camille Ollevaere, rue de la Plaine, 35 ; Marie Sauw, 73 ans, veuve de Leonard Poulhon, rue de Menin, 16 ; Zulma Vansiegenkiste, 8 ans, domiciliée à Desselghem ; Irma Verschoore, 36 ans, épouse de Camille Desnet, rue Seluinkein, 4 ; Jean Wullaert 60 ans, époux de Irma Masselis, rue de Moorseele, 106.

TOURNAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Rupture de ban d'expulsion. — Une peine d'un mois de prison est infligée à Lewenkron Benjamin, né à Varsovie, détenu, qui a été rencontré à **Blandain** en rupture de ban d'expulsion.

Accident mortel de roulage. — Rutot Alfred, marchand de porcs à Ghlin, est prévenu d'avoir par défaut de prévoyance ou de précaution, involontairement causé la mort de Duprez Léontine et causé des blessures à Duterque Louis. Il a en outre contrevenu aux dispositions légales concernant la police du roulage et de la circulation.

Après la plaidoirie de la défense, qui demande l'acquittement en ce qui concerne l'accident d'auto ayant entraîné la mort d'une personne, ne retenant que la contravention à la police du roulage, le tribunal remet l'affaire en délibéré.

Vol d'un porte-monnaie. — Une amende de 182 fr. est infligée à Ledoux Léon, marchand de chiffons à Pottes, prévenue d'avoir frauduleusement soustrait au préjudice de Rasneur Clara, un porte-monnaie contenant une somme de 72 fr.

Vols divers. — Quintard Charles, ouvrier d'usine à **Pérennes**, Quintard Louis, journalier à **Wasmes** et Broutin Achille, ouvrier tanneur à **Anteing**, ont soustrait au préjudice de Debuyschère Victor : 26 bouteilles de vin rouge ; 12 bouteilles de vin mousseaux ; 60 poupées et une centaine de bâtons de nougat. Les Quintard sont condamnés chacun à 10 jours de prison, Broutin écope 210 fr. d'amende.

STATISTIQUE DÉMOGRAPHIQUE

Population. — Au 31 décembre, la population de la ville de Tournai était de 36.551 habitants, dont 16.321 du sexe masculin et 19.130 du sexe féminin.

A la date correspondante de 1935, la population s'élevait à 36.154 habitants.

Régie communale de l'Electricité. — Pour satisfaire aux prescriptions de l'article 16 du règlement général de l'Union des Exploitations Electriques en Belgique, le service communal de l'Electricité informe les installateurs électriciens et les usagers qu'à partir du 31 janvier, le matériel utilisé pour la réalisation des installations sur le territoire de cette ville doit être conforme aux prescriptions du Comité électrotechnique belge et porter la marque de qualité : C.E.B.E.C.

Changements de domicile. — Le nombre de personnes inscrites dans le courant de l'année a été de 2.013, dont 911 du sexe masculin et 1.102 du sexe féminin. 1.805 personnes sont arrivées d'autres communes et 193 des pays étrangers. De plus, 16 personnes ont été inscrites d'office, dont 5 du sexe masculin et 11 du sexe féminin.

Le nombre de personnes qui ont quitté la ville est de 1.961, savoir : 838 du sexe masculin et 1.123 du sexe féminin. 141 personnes sont parties en pays étrangers, 62 personnes ont été rayées d'office et 1.788 personnes sont parties dans d'autres communes.

Dernière Heure Sportive

L'ÉQUIPE DE FRANCE DE FOOTBALL QUI SERA OPPOSÉE A CELLE DE HOLLANDE

Paris, 6. — Le Comité de sélection de la Fédération Française de Football-Association a formé comme suit l'équipe de France de football professionnelle qui sera opposée, dimanche prochain, à l'équipe nationale de Hollande, à Paris : But : Llense (F. C. Sète) ; Arrières : Diagne (R. C. P.), Mattler (F. C. Sochaux) ; Demis : Gabrillargues (F. C. Sète), **Verriest (R. C. Roubaix)**, Delfour (R. C. P.) ; Avants : Monsailler (F. C. Sète), **Cheuva (S. C. Fives)**, Courtois (F. C. Sochaux), Veinante (R. C. P.), Nuic (C. S. Metz). Remplaçants : Roux (R. C. P.), **Vandooren (Ol. Lillois)**, Banide (R. C. P.), **Illiet (Amiens A. C.)**, Aston (R. S. O.).

D'autre part, le Comité de Sélection a également formé l'équipe de France amateurs, qui rencontrera dimanche prochain, à Lyon, l'équipe de Hongrie amateurs :

But : Ehms (Antibes F. C.) ; arrières : Heinrich (G. C. Mulhouse), VASSE **(R. C. Arras)** ; demis : Hiest (C. S. Metz), Max Petit (R. C. P.), Curcurru (Ol. Marseille) ; avants : Gerolami (St. Français), DELEGLISSE **(R. C. Calais)**, Naeglin (F. C. Mulhouse), WINKELMANS **(R. C. Roubaix)**, OURDOUILLES **(A. S. Raismes)**, Remplaçants : Le Fol (Stade Havrais), Mothe (Stad Français), Klein (Stade Français), Sarrieu (F. C. Sochaux).

Les Spectacles à Lille

AUJOURD'HUI MARDI

Grand Théâtre. — A 20 h. 45 : « L'Arlésienne ».

Théâtre Sébastopol. — Relâche. — Mercredi à 20 h. : « Princesse Czardas ».

Famille. — Permanent de 10 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Souvent femme varie ».

Capitole. — 15 h. et 20 h. 45 : « Kermesse Héroïque ».

Camée. — Permanent de 10 h. 30 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « La Bandera ».

Roxy. — 14 h., permanent ; 20 h. 45, soirée : « Marie Galante » et « La P'tite Shirley ».

Omnia-Palhé. — 15 h. et 20 h. 30 : « Ivresse Blanche » et « Les Hommes Oubliés ».

Ciné-Actualités. — Permanent de 10 à 24 h. Dernières nouvelles : « Pigeon voyageur », « Bébés d'Eau » et « Ivresse Blanche ».

Union. — 20 h. 30 : « La Rosière des Halles » et « Guillaume Tell ».

Mandial. — 20 h. 30 : « Gangster malgré lui » et « La main passe ».

DANS LA RÉGION

Le martyre d'une mère à Isbergues

Mme Menmanceau était continuellement l'objet de violences de la part de ses fils et déjà, au cours d'une scène de brutalité, la vieille femme avait eu le poignet fracturé

M. Blanc, juge d'instruction chargé de l'affaire criminelle d'*Isbergues*, est actuellement occupé à classer tous les renseignements qui lui sont parvenus sur la conduite des deux frères Camille et Louis Joseph qui, samedi 4 janvier, ont été arrêtés et écroués à la maison d'arrêt de *Béthune*, sous l'inculpation de coups et blessures, ayant provoqué la mort de leur mère, Mme Mathilde Menmanceau, épouse divorcée d'un nommé **Jean-Baptiste Joseph**, qui vivait avec ses fils, au coron Canesse, à *Isbergues*.

D'après les renseignements recueillis sur ces tristes individus, il appert que Camille Joseph est titulaire de trois condamnations. En 1931, il fut, en effet, condamné à quinze jours, pour ivresse en récidive ; à quinze jours, pour vol, en octobre 1932, et en décembre 1935, à un mois et seize francs d'amende, pour outrages aux gendarmes et ivresse.

Louis, qui est âgé de vingt-deux ans, est titulaire de cinq condamnations. En octobre 1932, il récoltait quinze jours, pour vol ; en juillet 1933, il fut condamné à 50 fr. d'amende pour ivresse en récidive ; en avril 1934, le tribunal le condamnait à un mois, pour vol et infraction à la police des chemins de fer ; en mai de la même année, il récoltait à nouveau deux mois de prison, pour vol et outrage public à la pudeur ; enfin, en 1934, il se voyait encore condamné à quinze jours et seize francs d'amende, pour ivresse en récidive.

Ce sont donc deux repris de justice, paresseux et ivrognes. Leur mère, qui vivait avec eux, était, d'après les nombreux témoignages recueillis, leur souffre douleur. La pauvre femme était en butte à leurs continuelles brutalités.

D'après les habitants du quartier de la rue du Pont-à-Balques, il ne se passait pour ainsi dire pas de jours sans que des scènes de brutalité, la plupart du temps causées par l'ivrognerie, n'aient lieu dans la maison.

Pour satisfaire les deux ivrognes, Mme Menmanceau était souvent obligée d'aller acheter du vin à crédit. Quand elle ne rentrait pas assez vite ou n'avait pu obtenir de marchandises faute d'argent, ses fils la battaient. Souvent on vit la vieille femme portant des traces de coups ou les yeux tuméfiés. Elle souffrait sans oser se plaindre tant elle avait peur de ses fils.

On rapporte que dans le courant de l'année 1935, vers le mois de juillet, des voisins ont été les témoins d'une scène de brutalité de la part de Camille et Lou